

EXPERTISE COMPTABLE



GUIDE DES ÉTUDES

- L'esprit de la réforme
- La réforme des programmes
- Les compétences dans les programmes
- Les études
- Le portail de l'Expertise comptable : www.expert-sup.com

UNE OFFRE COMPLÈTE

CONFORME AU NOUVEAU PROGRAMME DU **DCG**
ET AUX GUIDES PÉDAGOGIQUES



DES MANUELS EXHAUSTIFS POUR MAÎTRISER SAVOIRS ET COMPÉTENCES

- ▶ Cours complet
- ▶ Nombreux exercices et cas
- ▶ Sujet type d'examen corrigé
- ▶ Méthodologie et conseils d'experts



DES LIVRES DE CORRIGÉS EN COMPLÉMENT DES MANUELS

- ▶ Décryptage des compétences
- ▶ Corrigés détaillés des exercices et cas
- ▶ Rappels méthodologiques



DES FICHES DE RÉVISION POUR RÉUSSIR L'ÉPREUVE

- ▶ Les mots-clés
- ▶ L'essentiel du cours
- ▶ Exemples et mini-cas

| |
|---|
| DCG 1 |
| FONDAMENTAUX DU DROIT |
| DCG 2 |
| DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES GROUPEMENTS D'AFFAIRES |
| DCG 3 |
| DROIT SOCIAL |
| DCG 4 |
| DROIT FISCAL |
| DCG 5 |
| ÉCONOMIE CONTEMPORAINE |
| DCG 6 |
| FINANCE D'ENTREPRISE |
| DCG 7 |
| MANAGEMENT |
| DCG 8 |
| SYSTÈME D'INFORMATION DE GESTION |
| DCG 9 |
| COMPTABILITÉ |
| DCG 10 |
| COMPTABILITÉ APPROFONDIE |
| DCG 11 |
| CONTRÔLE DE GESTION |
| DCG 12 |
| ANGLAIS DES AFFAIRES |

DUNOD

leader de l'expertise comptable

UNE OFFRE COMPLÈTE

CONFORME AU NOUVEAU PROGRAMME DU **DSCG**
ET AUX GUIDES PÉDAGOGIQUES



DES MANUELS EXHAUSTIFS POUR MAÎTRISER SAVOIRS ET COMPÉTENCES



- ▶ Cours complet
- ▶ Nombreux cas et exercices progressifs
- ▶ Sujet type d'examen corrigé
- ▶ Méthodologie et conseils d'experts
- ▶ Corrigés détaillés inclus

DES FICHES DE RÉVISION POUR RÉUSSIR L'ÉPREUVE



- ▶ Décryptage des compétences
- ▶ Corrigés détaillés des exercices et cas
- ▶ Rappels méthodologiques

DSCG 1
GESTION JURIDIQUE,
FISCALE ET SOCIALE

DSCG 2
FINANCE

DSCG 3
MANAGEMENT
ET CONTRÔLE
DE GESTION

DSCG 4
COMPTABILITÉ
ET AUDIT

DSCG 5
MANAGEMENT
DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

DSCG 6
ANGLAIS
DES AFFAIRES

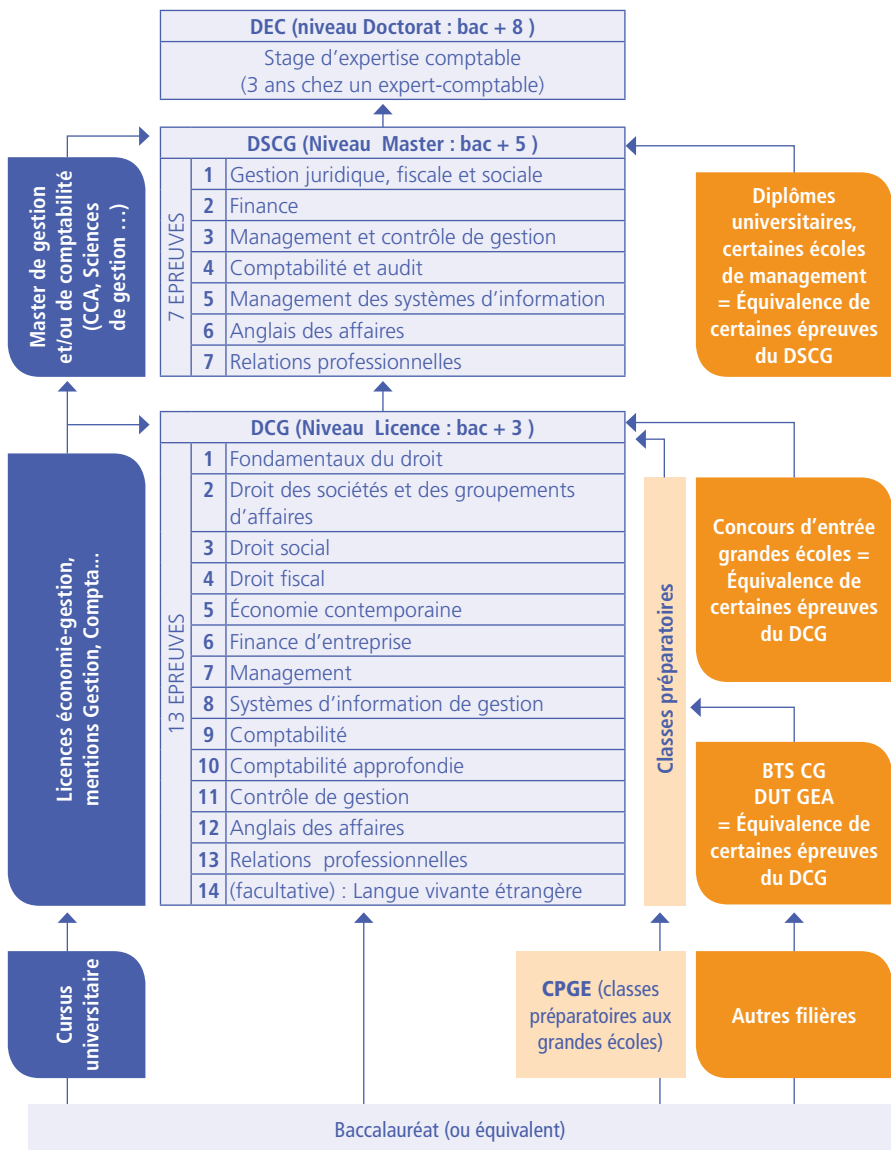
DUNOD

leader de l'expertise comptable 

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| ■ Introduction | 3 |
| L'esprit de la réforme | 3 |
| ▶ <i>Marie-Pierre Mairesse</i> | |
| ■ La réforme des programmes | 7 |
| Tableau général | 7 |
| Les horaires et les coefficients | 8 |
| ■ Les compétences dans les programmes | 10 |
| Pour comprendre les compétences | 10 |
| ▶ <i>Sabine Sépari</i> | |
| Les 4 axes avec les compétences transversales | 20 |
| ■ Les études | 25 |
| Les classes Prépas | 25 |
| ▶ <i>Josiane Coquet</i> | |
| Les filières universitaires | 28 |
| ▶ <i>Marie-Pierre Mairesse</i> | |

SCHÉMA DES ÉTUDES



L'esprit de la réforme



Marie-Pierre Mairesse
Professeur des universités
Diplômée d'expertise comptable
Professeur à l'université de Valenciennes



Pourquoi une réforme des examens de l'expertise comptable ?

Depuis sa création par le décret du 22 mai 1927, le diplôme d'expertise comptable a toujours tenu compte de l'évolution de l'environnement économique et le contenu ainsi que les exigences du diplôme ont été adaptés en conséquence. La réforme de 2019 est la quatrième réforme des examens de l'expertise comptable depuis sa création.

Un peu d'histoire

La réforme de 1988-1989 avait conduit à créer, dans la phase d'études conduisant au stage trois diplômes successifs, le DPECF (diplôme préparatoire aux études comptables et financières), le DECF (diplôme d'études comptables et financières) et le DESCF (diplôme d'études supérieures comptables et financières).

La réforme de 1997-1999 a conduit à la révision de l'arrêté du 17 avril 1989. L'environnement de la profession avait évolué : l'économie s'était fortement internationalisée, les technologies de l'information avaient révolutionné le traitement comptable, de nouvelles missions étaient apparues pour la profession. Cette réforme a permis d'une part et à un alignement (plus ou moins fidèle) sur le système universitaire, le DPECF se situant au niveau de la fin d'un premier cycle de l'enseignement supérieur, à peu près à bac + 2, le DECF au niveau de la fin d'un second cycle, à bac + 4 et le DESCF au niveau bac + 5.

En 2004, plusieurs groupes de travail furent constitués afin de proposer une révision qui harmonise le cursus avec le schéma applicable à l'ensemble de l'enseignement supérieur des pays de l'Union européenne (dit schéma LMD) et les référentiels et modèles de formation européens et internationaux applicables à la profession. Cette réforme a abouti à une organisation en deux diplômes successifs, le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion), d'une part, et le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion).

La réforme de 2019

► Pourquoi réformer les examens de l'expertise comptable

Un constat d'inadéquation d'une partie des contenus des unités d'enseignement du DCG et du DSCG aux besoins des cabinets, aux nouvelles missions de l'expert-comptable, aux évolutions liées au développement du numérique et à l'environnement des entreprises et des affaires, a initié la réforme des examens de l'expertise comptable.

Le nouveau programme doit ainsi mieux différencier les niveaux licence et master et donc le DCG et le DSCG car les exigences et les attentes du jury ne sont pas du tout les mêmes en DCG ou en DSCG.

Il devenait urgent de revoir les programmes et les modalités des examens :

- **les intitulés** des unités d'enseignement (UE) ;
- **l'articulation** entre le DCG et le DSCG ;
- **introduire la notion de compétence** et en faire un élément d'attractivité et de cadrage du diplôme ;
- **rendre le cursus attractif** grâce à une **présentation par axes** ;
- **actualiser les contenus** et les hiérarchiser entre les niveaux L et M afin de mieux distinguer les acquis nécessaires ;
- mettre en place une approche des systèmes d'information qui privilégie les aspects opérationnels par l'**utilisation des logiciels de la profession** ;
- **Renforcer l'anglais** en privilégiant l'anglais des affaires.

► Une approche par les compétences renforcée et un diplôme plus lisible pour le DCG

La réforme du DCG répond à **trois objectifs** :

- **Améliorer l'attractivité du diplôme.** Chaque unité d'enseignement constitue un bloc de compétences qui traduit les besoins de la profession. Cela permet en outre de construire la formation tout au long de la vie du diplômé.
- **Repositionner le DCG comme base de la formation de l'expertise comptable** tout en maintenant le caractère professionnalisant. Il permet de certifier la maîtrise d'un socle de connaissances.
- **Enfin, accroître le caractère professionnel du diplôme** en explicitant les compétences attendues et les savoirs associés. Les savoirs sont contextualisés par

des compétences attendues qui sont à la fois d'ordre technique mais permettent également la prise de recul vis-à-vis des apprentissages attendus des candidats de niveau L.

Les coefficients de toutes les épreuves sont ramenés à 1, assurant ainsi l'équilibre des épreuves et chaque épreuve obtenue au DCG permettra à son titulaire de bénéficier de 14 crédits européens (excepté les UE 13 et 14 et l'épreuve de communication professionnelle qui reste à 12 crédits européens).

► La réforme du DSCG : un rééquilibrage nécessaire

En DSCG, la réforme permet de revoir les compétences et d'élargir les thématiques de l'épreuve d'anglais des affaires.

La place des normes IFRS dans les UE 2 et 4 est renforcée.

L'entrée du marketing dans l'UE management et contrôle de gestion concrétise également l'évolution et les besoins dans l'exercice du métier.

Globalement, il s'agit bien d'**adapter le programme de la filière de l'expertise comptable aux nouvelles pratiques en donnant plus de place à l'anglais, au numérique, à la communication orale, au marketing.**

L'oral d'économie se déroulant partiellement en anglais devient une **épreuve orale d'anglais des affaires entièrement en anglais**. Il s'agira de maîtriser l'anglais comptable et financier, du management, des nouvelles technologies, des ressources humaines et du marketing. D'une durée de 30 minutes en anglais (un exposé de 15 minutes suivi d'un entretien en anglais de 15 minutes maximum) avec une préparation d'une heure, le candidat travaillera sur des documents en anglais fournis avec le sujet.

Ainsi la maîtrise de l'anglais, langue des affaires, devient primordiale dans une économie globalisée.

Afin de permettre au candidat de développer ses compétences professionnelles et d'aider à la rédaction d'un mémoire, **la durée du stage est prolongée à 16 semaines** au lieu de 12 semaines. Cette durée étant la durée minimum exigée pour l'obtention du diplôme.

► Des notes obtenues aux UE du DCG et du DSCG qui ne se conservent plus à vie

A partir de la session de 2020, les candidats qui n'ont pas rempli les conditions pour obtenir le diplôme conserveront les huit sessions suivant son attribution, la note obtenue à chacune des épreuves pour lesquelles ils ont eu au moins 10 sur 20. Au-delà, la note n'est plus conservée.

Ils peuvent conserver pour compensation ultérieure, durant les huit sessions suivant son attribution, la note obtenue à chacune des épreuves pour laquelle ils ont eu au moins 6 sur 20 et moins de 10 sur 20.

La réinscription aux épreuves concernées annule automatiquement cette note. Ainsi, pour une session donnée, la moyenne générale est calculée en fonction des notes conservées et de celles nouvellement acquises.

Les candidats devront donc gérer leur inscription aux U.E. afin de garantir le maximum de chance d'obtenir le diplôme. Cela harmonise le DCG et le DSCG aux autres diplômes tels le DEC.

En conclusion

L'environnement économique évolue et la profession de l'expertise comptable s'adapte à ces évolutions. La réforme de 2019 a pour vocation d'adapter le programme de la filière de l'expertise comptable aux nouvelles pratiques en donnant plus de place à l'anglais, au numérique, à la communication orale, au marketing.

Il s'agit de préparer les étudiants aux besoins nécessités par la demande des entités économiques et de mieux préparer les étudiants à la formation tout au long de la vie.

LA RÉFORME DES PROGRAMMES

Tableau général • Rentrée 2019-2020

| Pourquoi ? | Qu'est-ce qui change ? | Pour qui ? |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Rendre la filière + attractive et professionnalisante (<i>compétences</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la passerelle DCG-DSCG • Développer le digital, la communication, le marketing... | <ul style="list-style-type: none"> • L'approche et l'évaluation par les compétences • Rénovation complète de 2 UE : <ul style="list-style-type: none"> – DCG 5 (éco) passant sur 2 ans – DSCG 6 intégralement en anglais • Mise à jour des programmes de toutes les UE + évolution de certains intitulés (DCG 1, DCG 2, DCG 5, DCG 9, DSCG 6) | <p>Tous les candidats aux DCG-DSCG</p> <p><i>y compris ceux qui repassent les épreuves au nouveau format</i></p> |
| | | <h3>Quand ?</h3> |
| | | <p>À la rentrée de septembre 2019 et pour la session d'examen de 2020</p> <p><i>dates des examens :</i> DCG : mai 2020 DSCG : oct 2020</p> |

Les horaires et

| UNITÉS D'ENSEIGNEMENT * | | | |
|--------------------------|----------|--|-----------------------------|
| | Intitulé | Heures d'enseignement | |
| DCG - Niveau Licence *** | 1 | Fondamentaux du droit | 150 h |
| | 2 | Droit des sociétés et des groupements d'affaires | 150 h |
| | 3 | Droit social | 150 h |
| | 4 | Droit fiscal | 150 h |
| | 5 | Economie contemporaine | 200 h |
| | 6 | Finance d'entreprise | 150 h |
| | 7 | Management | 200 h |
| | 8 | Systèmes d'information de gestion | 200 h |
| | 9 | Comptabilité | 170 h |
| | 10 | Comptabilité approfondie | 170 h |
| | 11 | Contrôle de gestion | 200 h |
| | 12 | Anglais des affaires | 150 h |
| | 13 | Communication professionnelle | 60 h |
| | 14 | (facultative) Langue vivante étrangère | - |
| DSCG - Niveau Master *** | 1 | Gestion juridique, fiscale et sociale | 180 h |
| | 2 | Finance | 140 h |
| | 3 | Management et contrôle de gestion | 180 h |
| | 4 | Comptabilité et audit | 180 h |
| | 5 | Management des systèmes d'information | 140 h |
| | 6 | Anglais des affaires | 120 h |
| | 7 | Mémoire | 50 h + stage 16 semaines |
| | 8 | (facultative) Langue vivante étrangère | - |

Vocabulaire du système européen de l'enseignement supérieur :

* Unité d'enseignement (UE) : chaque cursus doit être divisé en unités d'enseignement indépendantes semestrielles et à chacune d'elles est attribué un nombre d'ECTS.

** ECTS (European Credit Transfer System) : unité de mesure adoptée pour permettre d'évaluer le niveau de formation des étudiants et faciliter les échanges et équivalences entre établissements européens.

1 ECTS = 12 heures de cours et de travail personnel.

les coefficients

| ECTS ** | ÉPREUVES | | Durée | Session |
|---------|----------|--------------------------------------|--------------------------|---------|
| | coef. | Nature | | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 3 h | MAI |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 4 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 4 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 4 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 4 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 4 h | |
| 14 | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |
| 12 | 1 | Épreuve orale | 1 h max. | |
| - | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |
| 20 | 1,5 | Épreuve écrite | 4 h | OCTOBRE |
| 15 | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |
| 20 | 1,5 | Épreuve écrite | 4 h | |
| 20 | 1,5 | Épreuve écrite | 4 h | |
| 15 | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |
| 15 | 1 | Épreuve orale | 30 mn (hors préparation) | |
| 15 | 1 | Rédaction et soutenance d'un mémoire | 1 h max. | |
| - | 1 | Épreuve écrite | 3 h | |

*** Chaque niveau d'enseignement est défini par un nombre unique d'ECTS (1 année = 60 ECTS)

- DCG = durée d'une licence (3 ans) = 180 ECTS

- DCSG = durée d'un master (2 ans) = 120 ECTS

- DCG + DCSG = 5 ans = 300 ECTS

LES COMPÉTENCES DANS LES PROGRAMMES

Pour comprendre les compétences

1. Les compétences

1.1 Qu'est-ce qu'une compétence ?

Une compétence peut être formulée par :
être capable de + verbe + complément.

R.L.Katz, dans un article de Harvard Business Review de 1974 (« skills of an effective administrator ») recense 3 types de compétence à associer :

- les compétences **techniques** (méthodes, techniques, procédures d'une spécialité) **disciplinaires** et préprofessionnelles,
- les compétences conceptuelles **transversales** (analyser, comprendre, argumenter, communiquer...),
- les compétences **humaines** (intra et interrelationnelles).

Pour les épreuves du DCG et DSCG, deux types de compétences doivent être combinées :

- ▶ **Compétences techniques disciplinaires** ; par exemple savoir calculer un coût.
- ▶ **Compétences transversales** ; par exemple argumenter une décision juridique, analyser une décision managériale.

Le candidat doit démontrer ses **capacités à utiliser ses savoirs de manière méthodique pour résoudre des problèmes.**

Par exemple, pour analyser un calcul de coûts : il faut connaître les étapes de la méthode de ce calcul puis savoir lister les avantages et les inconvénients de la méthode pour la comparer à d'autres.

Guide méthodologique
pour les compétences

Sabine Sépari

*Maître de conférences
HDR Sciences de gestion
à l'ENS Paris-Saclay.*

*(agrégée économie gestion, membre
du Groupe du programme DCG)*



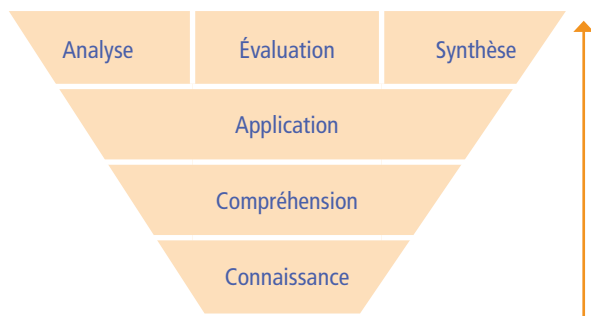
UNE COMPÉTENCE ce sont
des savoirs (connaissances)
+ des capacités (savoir-faire)
+ des attitudes (savoir être)
**+ certains savoirs
méthodologiques**

1.2 Une classification des compétences : La taxonomie de Bloom

Les compétences s'articulent, se combinent, s'enrichissent et chaque personne construit, au fur et à mesure de son expérience, de ses pratiques, son corpus de compétences pour agir dans une situation.

Plusieurs types de compétences et de classements existent ; il n'y a pas de standard universel mais il est possible d'y réfléchir à partir d'une base.

B. Bloom présente une articulation et une **progression des compétences des plus simples aux plus difficiles** à partir d'une base de connaissances ou savoirs ; à chaque niveau, plusieurs verbes d'action sont proposés pour décliner ce domaine de compétence.



Source : Taxonomie des objets éducationnels, Wikipedia.

- 1. La connaissance** c'est le fait de mémoriser des informations.
Opérations : définir, dupliquer, nommer, reproduire....
- 2. La compréhension** La compréhension : c'est le fait d'interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris.
Opérations : classifier, décrire, reconnaître, reformuler, traduire, etc.
- 3. L'application** c'est le fait de sélectionner des données pour réaliser une tâche ou résoudre un problème.
Opérations : démontrer, illustrer, calculer, planifier, schématiser, etc.

Les 3 niveaux suivants peuvent être mis sur le même plan et combinés

- L'analyse** c'est le fait de mettre en relation des faits et des énoncés ou questions.
Opérations : estimer, interpréter, critiquer, distinguer, questionner, etc.
- La synthèse** c'est le fait de synthétiser des idées en une proposition, un plan, un produit nouveaux.
Opérations : collecter, construire, formuler, gérer, proposer, installer, etc.
- L'évaluation** c'est le fait d'estimer et de critiquer en fonction de critères que l'on se construit.
Opérations : argumenter, évaluer, justifier, prédire, chiffrer, etc.

Pour les épreuves du DCG et DSCG

► le niveau « **connaissance** » est la base de savoirs qu'il faut acquérir :

colonne de droite du programme,

► pour ensuite exercer les **niveaux successifs supérieurs de compétences** : colonne de gauche du programme exprimée sous forme de **verbes**.

1.3 Pourquoi cet angle pour apprendre ?

Les savoirs seuls « statiques » ne sont pas utiles.

Pour agir, choisir, décider, maîtriser une activité, tout acteur doit associer, combiner, utiliser des savoirs de manière dynamique, en fonction du contexte, des objectifs, des contraintes, de l'expérience acquise.

Ainsi, dans la vie professionnelle et pour les épreuves des examens et concours, la différenciation ne se fait pas par les savoirs « bruts » mais sur leur utilisation, donc sur les compétences qu'il faut acquérir avec des démarches et des méthodologies.

Il s'agit donc d'explicitier la manière d'utiliser des savoirs pour « savoir faire » et « savoir être ».

2. Comment acquérir les compétences ?

2.1 Les verbes du référentiel par UE et par niveau

Ainsi, en utilisant cette typologie, il est possible de **positionner les différents verbes de compétences utilisés dans le référentiel.**

Par exemple ceux de l'UE 7, selon ces niveaux :

| | |
|-------------------------|--|
| 1. connaissances | Nommer • Définir • Noter • Lister • Étiqueter |
| 2. compréhension | Identifier • Repérer • Exprimer • Indiquer • Situer • Mettre en évidence • Classifier • Reconnaître • Reformuler |
| 3. application | Appliquer • Établir • Exploiter • Employer • Déterminer • Résoudre • Mettre en œuvre • Relier • Illustrer |
| 4. analyse | Comparer • Analyser • Décomposer • Distinguer • Différencier • Caractériser • Catégoriser • Calculer • Interpréter • Expliquer |
| 5. synthèse | Construire • Concevoir • Elaborer • Proposer • Créer • Formuler • Développer • Composer • Conduire un diagnostic |
| 6. évaluation | Justifier • Argumenter • Recommander • Estimer • Rédiger un argumentaire • Évaluer • Apprécier • Choisir • Critiquer |

Il y a une progression dans ces compétences :

Pour l'apprentissage comme pour l'évaluation des épreuves du DCG/DSCG

- ▶ Il faut d'abord **comprendre**, avec identifier, repérer, mettre en évidence ...
- ▶ Avant d'**analyser** avec distinguer, expliquer, caractériser, ...
- ▶ Et d'**évaluer**, justifier et apprécier.

2.2 Définition générale et appliquée des verbes de compétence utilisés

Il s'agit de bien délimiter le verbe utilisé, au sens strict et intrinsèque du terme dans un premier temps, avant de l'appliquer dans une matière spécifique ; ainsi les termes « **appliquer** » et « **commenter** » ne recouvrent pas les mêmes éléments en droit, en économie, en comptabilité.

▶ Exemples de définition générale :

Niveau **Comprendre**

Identifier : Préciser la nature de quelque chose, son type, sa catégorie, pouvoir dire ce que c'est : *Identifier une plante*. Découvrir l'origine d'un objet, son appartenance, grâce à une marque, un signe caractéristique.

Niveau Analyser

Analyser : Faire une étude approfondie d'un ensemble abstrait ou concret pour en dégager les éléments principaux, en déterminer les éléments constituants : *Analyser un phénomène.*

Niveau Évaluer

Apprécier : Attribuer telle valeur, telle importance à quelqu'un, à quelque chose ; user de la valeur (intellectuelle, morale, artistique, etc.) de quelque chose, la mettre en relation avec des événements similaires ou différents.

► Délimitation du verbe de compétence appliqué à l'UE considérée

Au-delà de la définition générale des verbes d'action, il faut les appliquer dans la matière enseignée et les traduire de manière opérationnelle

Exemple pour l'UE Management point 4.1. comment appréhender le management opérationnel ?

- **Identifier les approches par fonction, par activités, par processus :**

- Préciser la délimitation et les caractéristiques d'une fonction,
- Préciser la délimitation et les caractéristiques d'une activité,
- Préciser la délimitation et les caractéristiques d'un processus,
- Pour savoir les différencier

- **Analyser la chaîne de valeur d'une organisation :**

- Etudier les éléments constitutifs d'une structure organisationnelle représentée par les activités principales et les activités de soutien définies par M. Porter.
- Ensuite, il faut être capable de déterminer les forces et les faiblesses de ces activités

- **Apprécier le degré d'internalisation d'un processus :**

- Donner un avis sur la pertinence du choix d'une organisation qui décide de faire (internalisation) ou de faire faire (externalisation) les activités d'un processus.
- Quels sont les avantages et les limites de ces choix ? Y aurait-il un choix plus performant pour cette organisation, dans son contexte.

2.3 Comment apprendre ?

Une compétence s'acquiert **en mettant en œuvre une méthodologie** minimale acceptée et reconnue, quitte ensuite à ce que l'apprenant se construise une démarche plus personnelle qui lui semble efficace pour lui.

Exemples :

• **Compétence : calculer le coût de production d'un bien**

Il s'agit de **décliner les étapes** pour obtenir le coût complet d'un produit

Les **savoirs** à mobiliser sont : coût de production, coût de stockage, coût de distribution, coûts variables, coûts fixes, répartition primaire, répartition secondaire, clé de répartition....

Les étapes pour la **compétence « calculer »** sont :

- Ajout des éléments composant le coût des matières premières
- Détermination du stock initial et du stock final de matières premières
- Ajout des éléments composant le coût de chaque étape de production
- Détermination du stock d'encours
- Ajout des éléments composant le coût de distribution le cas échéant
- Détermination du coût total en séparant éventuellement coût fixe et coût variable

• **Compétence : analyser la pertinence du coût de production calculé**

Savoirs associés : coût, coût de production, décision, performance, pilotage, contrôle, benchmark

Démarche pour la **compétence « analyser »** :

- repérer les éléments du résultat
- trouver les apports du résultat pour aider à piloter le produit, son prix, son volume...
- trouver les limites de la démarche avec des facteurs oubliés dans le coût
- comparer éventuellement avec d'autres méthodes et démarches qui pourraient compléter l'information

• **Compétence : Analyser la chaîne de valeur d'une organisation X dans un contexte donné** (à partir d'informations données)

Les étapes à développer pour cette compétence :

- trouver et lister les activités principales de la chaîne de valeur de l'organisation : approvisionnement, logistique, production, marketing vente, services, si elles existent
- trouver et lister les activités de soutien de la chaîne de valeur de l'organisation : RH, R&D, infrastructures, si elles existent
- déterminer les caractéristiques, les spécificités de chaque activité pour cette organisation afin de présenter les forces, les avantages concurrentiels, les FCS sur lesquels elle peut s'appuyer.

– présenter une synthèse pour poser la situation globale de l'organisation, dans le présent et éventuellement le futur

Il n'est pas nécessaire de donner son avis ni de faire des préconisations puisque il n'y a que le verbe analyser et non pas justifier, proposer...

3. L'évaluation par les compétences

3.1 Évaluation

Les questions des épreuves des UE correspondent aux compétences finales présentées dans les programmes.

Il s'agit pour le candidat de reconstituer toutes les étapes, des plus simples aux plus complexes, pour réaliser l'objectif final de la compétence.

Il n'y a pas de questions intermédiaires pour découper la démarche à effectuer.

L'évaluation portera donc sur la capacité à choisir une démarche, à en maîtriser les étapes, à critiquer et à prendre du recul sur une situation, à proposer des préconisations.

3.2 Exemple en Management

- **Conduire un diagnostic stratégique à l'aide d'outils adéquats**
- **Analyser les apports et limites du diagnostic stratégique**
- **Justifier et analyser la pertinence des décisions stratégiques**

Le candidat devra être capable de dérouler toutes **les étapes de la démarche** pour présenter une **analyse personnelle** de la stratégie d'une entreprise dans un contexte donnée.

Il peut mettre en évidence **les intérêts et les limites** des outils et méthodes utilisés. Il peut être **source de propositions** pour améliorer une situation.

3.3 Exemple en Contrôle de gestion

- **Calculer et interpréter des coûts, des marges et des résultats**

Le candidat devra être capable de **choisir une méthode**, en fonction des objectifs et besoins de l'entreprise, de son contexte, de **l'appliquer** sur les données, d'en **analyser les résultats**, d'en montrer **les limites** et de préconiser des **pistes d'amélioration**.

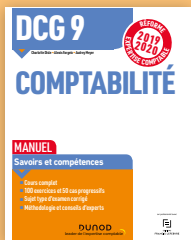
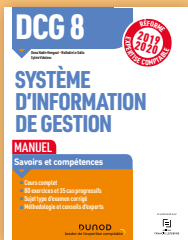
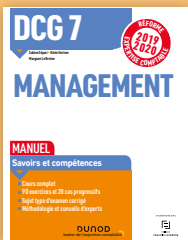
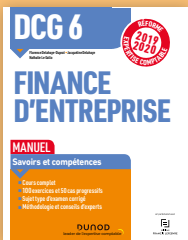
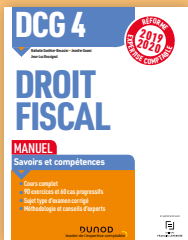
Chaque
MANUEL DCG
est complété par un
LIVRE DE CORRIGÉS

DCG



MANUELS

DUNOD, Leader de l'expertise comptable



en partenariat avec

DUNOD
leader de l'expertise comptable


EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

Chaque
MANUEL DCG
est complété par un
LIVRE DE CORRIGÉS

DCG



CORRIGÉS

DUNOD, Leader de l'expertise comptable



en partenariat avec

DUNOD
leader de l'expertise comptable

EF
EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

CORRIGÉS INCLUS
dans chaque
MANUEL DSCG

DSCG



MANUELS & CORRIGÉS

DUNOD, Leader de l'expertise comptable



en partenariat avec

DUNOD
leader de l'expertise comptable


EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

DCG • DSCG



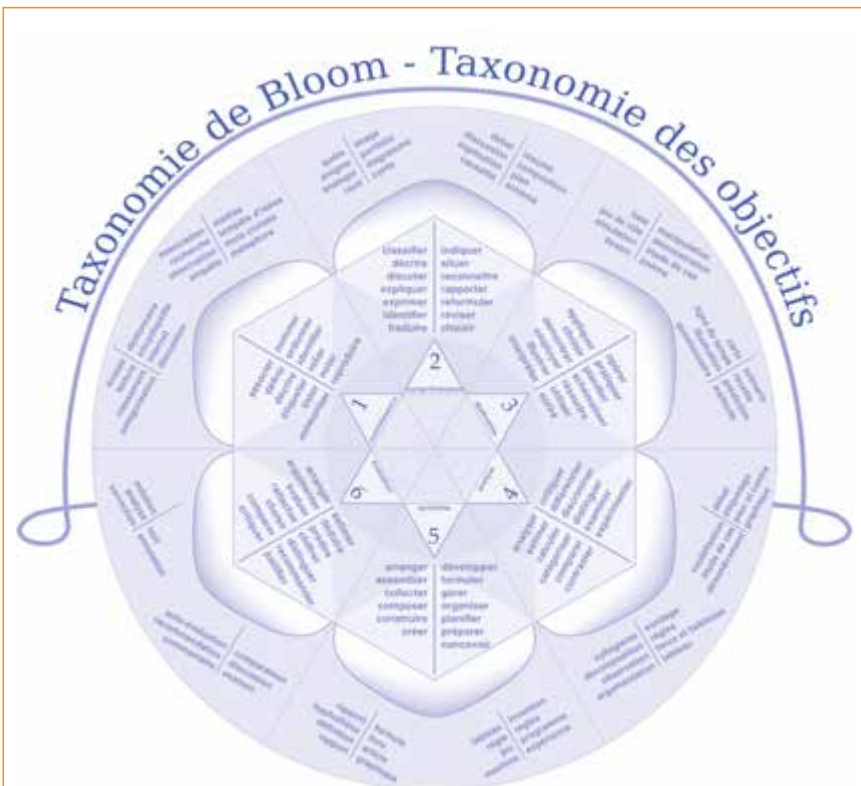
1 livre
de FICHES
DE RÉVISION
pour chaque
DCG et DSCG !

FICHES DE RÉVISION

**DUNOD, Leader
de l'expertise comptable**



- ▶ Les mots-clés
- ▶ L'essentiel du cours
- ▶ Exemples et mini-cas



Source : La roue de la taxonomie de Bloom, Wikipedia.

La taxonomie de Bloom :

| | Connaissance | Compréhension | Application |
|-----------------------|---|--|--|
| Caractéristiques | Repérer de l'information et s'en souvenir. Connaître des événements, des dates, des lieux, des faits. Connaître de grandes idées, des règles, des lois, des formules. | Saisir des significations. Traduire des connaissances dans un nouveau contexte. Interpréter des faits à partir d'un cadre donné. | Réinvestir des méthodes, des concepts et des théories dans de nouvelles situations. Résoudre des problèmes en mobilisant les compétences et connaissances requises. |
| Capacité à | Mémoriser et restituer des informations dans des termes voisins de ceux appris. | Traduire et interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris. | Sélectionner et transférer des données pour réaliser une tâche ou résoudre un problème. |
| Habiletés requises | Mémoire | Connaissance | Connaissance Compréhension |
| Verbes d'action | Citer – Décrire – Définir – Énumérer – Désigner – Nommer – Sélectionner – Identifier, etc. | Expliquer – Démontrer – Préciser – Interpréter – Résumer – Traduire – Illustrer – Discuter – Extrapoler, etc. | Appliquer – Adapter Employer – Compléter Calculer – Résoudre Etablir – Mettre en œuvre – Poser – Représenter – Schématiser – Traiter, etc |
| Critères d'évaluation | La réponse donnée est identique à celle qui devait être mémorisée. | La réponse donnée a le même sens que l'information à reformuler. | La règle imposée ou choisie a bien été appliquée et le résultat est juste (une seule solution possible). |

les 6 niveaux progressifs

| Analyse | Synthèse | Évaluation |
|--|--|---|
| <p>Percevoir des tendances. Reconnaître les sous-entendus. Extraire des éléments. Identifier les parties constituantes d'un tout pour en distinguer les idées.</p> | <p>Utiliser des idées disponibles pour en créer de nouvelles. Généraliser à partir d'un certain nombre de faits. Mettre en rapport des connaissances issues de plusieurs domaines.</p> | <p>Comparer et distinguer des idées. Déterminer la valeur de théories et d'exposés. Poser des choix en fonction d'arguments raisonnés. Vérifier la valeur des preuves. Reconnaître la part de subjectivité.</p> |
| <p>Distinguer, classer, mettre en relation les faits et la structure d'un énoncé ou d'une question.</p> | <p>Concevoir, intégrer et conjuguer des idées en une proposition, un plan, un produit nouveau.</p> | <p>Estimer, évaluer ou critiquer en fonction de normes et de critères que l'on se construit.</p> |
| <p>Connaissance Compréhension Application</p> | <p>Connaissance Compréhension Application Analyse Évaluation</p> | <p>Connaissance Compréhension Application Analyse</p> |
| <p>Décomposer – Extraire – Rechercher – Choisir – Discriminer – Comparer – Catégoriser – Inférer, etc</p> | <p>Composer – Construire – Créer – Élaborer – Inventer – Mettre en rapport – Organiser – Planifier – Réarranger, etc</p> | <p>Évaluer – Juger – Argumenter – Critiquer – Décider – Tester – Justifier – Défendre – Recommander, etc.</p> |
| <p>La réponse donnée est juste et complète</p> | <p>Réponse pertinente, scientifiquement viable, et originale.</p> | |

Les compétences transversales à acquérir en DCG

Selon les 4 axes du programme des unités d'enseignement

► AXE 1 • Droit des affaires

Les unités d'enseignement (UE) des « fondamentaux du droit » (UE 1), de « droit des sociétés et des groupements d'affaire » (UE 2), de « droit social » (UE 3) et de « droit fiscal » (UE 4) ont pour objet de fournir au titulaire du DCG une connaissance juridique du fonctionnement des organisations.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- **Identifier** et hiérarchiser les sources juridiques
- **Rechercher** et **analyser** une documentation juridique fiable et actualisée
- Analyser une décision de justice et en dégager la portée
- **Qualifier** et analyser un contrat ou un document professionnel
- **Qualifier** les faits, articuler un raisonnement juridique et **proposer une solution adaptée**, dans le cadre d'une situation juridique donnée

► AXE 2 • Gestion comptable et financière

Les unités d'enseignement (UE) de « comptabilité » (UE 9), de « comptabilité approfondie » (UE 10), de « contrôle de gestion » (UE 11) et de « finance d'entreprise » (UE 6) ont pour objet de permettre au titulaire du DCG de disposer d'une démarche et des outils nécessaires pour enregistrer l'information comptable et financière, pour réaliser une analyse de la situation d'une organisation et disposer d'éléments d'aide à la prise de décision.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- **Rechercher**, si besoin **calculer** et **valider** une information comptable ou financière
- **Exploiter** une documentation (chiffrée ou non)
- **Identifier les outils** d'analyse adaptés
- **Exploiter** et **commenter** les résultats obtenus afin de proposer des décisions à court, moyen et long terme
- **Rédiger** un argumentaire pour **conseiller** le décideur

► AXE 3 • Analyse économique et managériale

Les unités d'enseignement « d'économie contemporaine » (UE 5) et de « management » (UE7) ont pour objet de permettre au titulaire du DCG d'appréhender l'environnement économique et managérial des organisations afin de comprendre les défis et les problématiques auxquels ces dernières sont confrontées.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- **Exploiter des documents** de nature variée (statistiques, presse spécialisée, multimédia...)
- **Développer une culture économique et managériale actualisée** visant à comprendre les enjeux auxquels les organisations font face, notamment par le biais d'une veille informationnelle
- **Analyser des situations et décisions** économiques ou managériales
- **Élaborer une argumentation** à partir d'une problématique donnée, en mobilisant le vocabulaire spécifique adapté ainsi que les concepts et les illustrations nécessaires (factuelles ou théoriques)

► AXE 4 • Communication et environnement numérique

Les unités d'enseignement de « systèmes d'information de gestion » (UE 8), de « communication professionnelle » (UE 13), « d'anglais des affaires » (UE 12) et l'unité d'enseignement facultative de LV2 (UE 14) doivent permettre au titulaire du DCG de mieux traiter les informations et les échanges en vue d'une communication professionnelle.

Ces unités d'enseignement devront, notamment, permettre le développement de compétences spécifiques :

- **Produire et communiquer** une information fiable et sécurisée.
- **Maîtriser** les ressources numériques de l'organisation.
- **Adapter** la communication au contexte.
- **Utiliser une documentation** ou une application informatique en langue étrangère.
- **Produire des méthodes** utiles à l'organisation.

Les compétences à acquérir en DSCG

► UE 1 • Gestion juridique, fiscale et sociale

Approfondissement des 4 UE juridiques du DCG

DSCG 1

- **Maîtriser** les dispositions régissant les contrats courants et les **adapter** en fonction de la situation d'un client ou de l'entreprise
- **Identifier** des éléments constitutifs d'une infraction relevant du droit pénal.
- **Accompagner** le traitement de pratiques contraires au droit de la concurrence.
- **Assister** le chef d'entreprise dans les choix juridiques et fiscaux. Suivre et **orienter** le contentieux fiscal.
- **Maîtriser** les implications juridiques et fiscales liées aux opérations de financement de l'entreprise (choix du mode de financement, suivi du financement,..).
- **Assurer la gestion** fiscale des groupes
- **Déterminer** sous l'angle juridique, fiscal et social le mode de restructuration approprié. **Optimiser** fiscalement l'opération de restructuration.
- **Assurer le suivi** juridique de la procédure de prévention ou de traitement des difficultés
- **Maîtriser les incidences** juridiques, fiscales et sociales des opérations de cessation d'activité ou de dissolution et liquidation d'une entreprise.
- **Déterminer** le régime fiscal : exonération, identification de secteurs lucratifs.

► UE 2 • Finance

Pour beaucoup, l'épreuve la plus difficile

DSCG 2

- **Identifier** les principaux déterminants de la structure financière des entreprises.
- **Maîtriser** les principaux modèles d'évaluation du risque financier.
- **Discerner** les différents types de financement et de placement.
- **Estimer** l'impact du choix d'une source de financement sur la structure financière.
- **Optimiser** la gestion des revenus des investissements financiers.
- **Interpréter** les états financiers des groupes en normes comptables internationales.
- **Construire** un business plan.
- **Optimiser** l'exposition globale au risque.
- **Analyser** les opérations de fusions et d'acquisitions.

► UE 3 • Management et contrôle de gestion

Le **projet de réforme du programme de DSCG** remanie le programme pour permettre l'ajout du **marketing stratégique**. Sont visés :

- les leviers d'action du marketing ;
- la communication multicanale ;
- la digitalisation et la fidélisation du client ;
- l'évolution du B to B et du B to C : du produit à la solution, expérience client ;
- le rôle du big data.

DSCG 3

- **Réaliser une étude** liant le management et le contrôle de gestion, avec une approche qui intègre ces deux domaines dans une vision globale.
- **Construire** les liens existants entre performance économique, performance financière et performance sociale et sociétale.
- **Donner une vision stratégique** permettant de comprendre l'environnement concurrentiel.
- **Repérer** les facteurs qui sous-tendent la capacité stratégique de l'entreprise et qui permettent aux managers de formuler des choix stratégiques.
- **Mettre en œuvre** la gestion opérationnelle des projets de changement.
- **Définir et analyser** une politique de GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)

► UE 4 • Comptabilité et audit

Groupes de sociétés, normes IFRS et audit

DSCG 4

- **Déterminer** l'impact des normes sur les états financiers.
- **Passer les enregistrements comptables** dans le référentiel comptable international.
- **Enregistrer** les opérations de consolidation.
- **Mettre en œuvre** une démarche d'audit.

► UE 5 • Management des systèmes d'information

S'abstraire des contraintes techniques pour analyser les systèmes d'information et les problématiques de management associées.

DSCG 5

- Montrer une capacité d'**identification des problématiques** sous-jacentes, une réelle capacité d'**analyse**, de **discussion** et de **propositions opérationnelles** en stratégie SI et SE.

► UE 6 • Anglais des affaires

Extension du champ des connaissances à l'ensemble des problématiques de gestion.

DSCG 6

- **Dégager une problématique** à partir d'un sujet donné.
- **Construire un exposé structuré.**
- **S'exprimer de façon rigoureuse** en français et en anglais (le français disparaît avec le projet de réforme).
- **Défendre de façon argumentée** ses positions.
- **Mobiliser ses connaissances avec pertinence.**
- **Intégrer à bon escient** dans le discours les faits d'actualité.

► UE 7 • Mémoire professionnel

Valorisation du mémoire et de l'esprit critique du stagiaire/professionnel.

DSCG 7

Les attendus du **mémoire** doivent permettre de valider les compétences suivantes :

- **Élaborer une problématique** correspondant à une situation professionnelle traitée par le candidat au cours de son stage.
- **Mobiliser les outils méthodologiques pertinents** pour résoudre la problématique.
- **Présenter les résultats et les commenter.**
- **Faire des recommandations** en cohérence avec la problématique et les résultats obtenus.

Les attendus de la **soutenance orale** doivent permettre de valider les compétences suivantes :

- **Choisir les points clés** de sa présentation
- **Mobiliser des outils de communication adaptés**
- **Interagir avec le jury** (compréhension des questions et capacité à y répondre de manière pertinente).

Les classes préparatoires à l'expertise comptable

Josiane Coquet
Professeur d'économie
et de management
en classes préparatoires
au DCG à Soissons



■ Une formation attractive aux multiples débouchés

- Le DCG offre de **nombreux débouchés** dans des secteurs d'activité en tension qui **recrutent** massivement.
- Le DCG est la **voie « royale » formant à l'expertise comptable** et à **bien d'autres métiers** de la comptabilité, du conseil et de l'audit.
- Le DCG est un **diplôme national** (niveau licence : bac +3) qui a succédé en 2008 au DPECF et DECF. La réforme du DCG et du DSCG qui entre en application pour la session des examens 2020 adapte les diplômes **aux enjeux du marché du travail** et aux **attentes des professionnels** de la gestion et particulièrement des experts-comptables.

Cette formation est présente sur **l'ensemble du territoire** français. De nombreux lycées publics et privées sous contrat et des écoles de formation à l'expertise-comptable avec l'État proposent la préparation de ce diplôme dans des conditions de travail et d'encadrement privilégiées. Certaines de ces formations préparent également au DSCG.

Valorisant la **polyvalence**, cette formation s'articule autour de plusieurs axes.

■ Un recrutement diversifié



■ Les modalités de recrutement :

En 1^{re} année : Procédure via l'application **Parcoursup**.

Directement en 2^e année pour les titulaires d'un **BTS CG** et d'un **DUT GEA** : Dossier à retirer auprès du lycée désiré.

Une commission de sélection composée de l'équipe pédagogique effectue un classement selon les résultats obtenus, la motivation exprimée,...

Un enseignement polyvalent autour de 4 axes

Axe 1 : Droit des affaires

| UE | Intitulé | Année | Nombre d'heures (annuelle) | Coefficient à l'examen |
|----|--|-----------------------|----------------------------|------------------------|
| 1 | Fondamentaux de droit | 1 ^{re} année | 150 | 1 |
| 2 | Droit des sociétés et des groupements d'affaires | 2 ^e année | 150 | 1 |
| 3 | Droit social | 3 ^e année | 150 | 1 |
| 4 | Droit fiscal | 2 ^e année | 150 | 1 |

Axe 2 : Gestion comptable et financière

| UE | Intitulé | Année | Nombre d'heures (annuelle) | Coefficient à l'examen |
|----|--------------------------|-----------------------|----------------------------|------------------------|
| 9 | Comptabilité | 1 ^{re} année | 170 | 1 |
| 10 | Comptabilité approfondie | 2 ^e année | 170 | 1 |
| 11 | Contrôle de gestion | 3 ^e année | 200 | 1 |
| 6 | Finance d'entreprise | 2 ^e année | 150 | 1 |

Axe 3 : Analyse économique et managériale

| UE | Intitulé | Année | Nombre d'heures (annuelle ou globale) | Coefficient à l'examen |
|----|------------------------|---|---------------------------------------|------------------------|
| 5 | Economie contemporaine | 1 ^{re} et 2 ^e année | 200 | 1 |
| 7 | Management | 3 ^e année | 200 | 1 |

Axe 4 : Communication et environnement numérique

| UE | Intitulé | Année | Nombre d'heures (annuelle) | Coefficient à l'examen |
|----|---|-----------------------|----------------------------|------------------------|
| 8 | Système d'information de gestion | 1 ^{re} année | 200 | 1 |
| 13 | Communication professionnelle (épreuve orale) | Les 3 années | 60 | 1 |
| 12 | Anglais des affaires | Les 3 années | 150 | 1 |

■ Les qualités requises des candidats

Un esprit logique • Le sens des responsabilités et l'esprit d'initiatives • Des capacités d'analyse • Une aptitude à la communication écrite /orale.

■ Une formation riche et polyvalente

Les élèves ont le **statut d'étudiant** tout en bénéficiant d'**un encadrement et d'un suivi personnalisés** au sein d'un lycée ou d'une école de formation à la comptabilité par l'équipe pédagogique.

Ce suivi et cet encadrement expliquent notamment les **taux de réussite supérieurs** au sein de ces formations par rapport à la moyenne nationale.

Chaque année est dédiée à la préparation de 4 ou 5 des épreuves constitutives du diplôme.

13 épreuves sont réparties sur 3 ans (12 à l'écrit et 1 à l'oral) et une épreuve de LV2 est facultative.

■ Une formation professionnalisante

Les étudiants réalisent **au minimum 8 semaines de stages** leur offrant une **expérience professionnelle** et une découverte des métiers de la gestion en cabinet d'expertise-comptable ou au sein d'autres organisations (organisations publiques, entreprises...).

De plus, les équipes pédagogiques entretiennent des **relations étroites avec les professionnels** de la gestion et de la comptabilité et notamment l'OEC (Ordre des Experts-Comptables) et la CNCC (Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes) impliqués dans l'élaboration des programmes.

De nombreux liens sont également maintenus avec les élèves des anciennes promotions devenus pour certains, expert-comptable, et désireux de partager leur expérience.

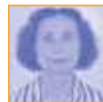
Et en dehors des lycées ?

De nombreuses **écoles privées spécialisées** proposent une formation spécifiquement dédiée à la préparation des examens de l'expertise comptable, avec **une variété de formules** selon les écoles : en cycle initial, en alternance, à la carte ou dans le cadre de la formation continue, avec des enseignements en présentiel et/ou à distance selon les cas. Sans être exhaustif, citons notamment :

- **ENOES** : DCG, DSCG, DEC, VAE
- **INTEC (CNAM)** : DCG, DSCG, DEC, VAE
- **ICS Bégué** : DCG, DSCG, DEC,
- **ESCG** : DCG et DSCG en alternance
- **ENGDE** : DCG, DSCG
- **ENC Bessières** : DCG et DSCG
- **INES** : DCG, DSCG, DEC

Les filières universitaires et l'expertise comptable

Marie-Pierre Mairesse
Professeuse des universités
Diplômée d'expertise
comptable
Professeuse à l'université
de Valenciennes



La **réforme** dite du « **LMD** » (Licence/Master/Doctorat) a restructuré l'ensemble des diplômes universitaires afin de rendre compatibles les cursus de l'enseignement supérieur en Europe et de favoriser la mobilité des étudiants. Chaque niveau d'étude ou grade est atteint par l'acquisition de crédits européens ECTS¹ (30 crédits ECTS par semestre). Ces crédits constituent une reconnaissance internationale, ils sont transférables en France et en Europe et capitalisables, donc définitivement acquis, quelle que soit la durée du parcours. Les objectifs du dispositif de formation sont d'encourager la mobilité étudiante grâce à un système commun de validation (les crédits ECTS) et de proposer trois grades de formation, communs à l'ensemble des pays de l'espace européen. Les formations à l'université sont donc organisées en trois diplômes :

- **la Licence (bac +3)**
- **le Master (bac +5)**
- **le Doctorat (bac +8).**

Le grade de Licence (bac+3) est validé par l'obtention de 180 crédits. Le grade de Master (bac+5) est validé par 120 crédits ECTS après la Licence. Ce dernier peut se décliner selon deux orientations, l'une professionnelle, l'autre recherche, avec des possibilités de passerelle de l'une à l'autre. Le grade de Doctorat (bac+8) est accessible après un Master.

Le système est composé d'**Unités d'Enseignement**. Chaque UE a une valeur en crédits et correspond au nombre d'heures de travail (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travail personnel) que l'étudiant doit fournir pour obtenir son UE. Dans le cadre de leur contrat pédagogique, les étudiants peuvent acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger. Les crédits sont également transférables d'un parcours à l'autre (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique). Le parcours universitaire organisé en crédits est ainsi

1. ECTS = *European Credit Transfer System*. L'ECTS est une unité de mesure permettant d'apprécier le niveau d'approfondissement d'un enseignement et d'instruire plus facilement les dossiers des étudiants qui, au cours de leurs études, changent d'établissement de formation et plus encore changent de pays. L'objectif est clairement d'encourager la mobilité internationale des étudiants au sein de l'Europe. À titre très indicatif, 1 ECTS = 12 heures de cours. Mais les ECTS incluent également le travail personnel.

moins rigide, plus personnalisé qu'auparavant et permet aux étudiants de découvrir d'autres disciplines avec le seul impératif de conserver un cursus cohérent.

Les diplômes s'inscrivent dans des **domaines de formation** correspondant aux grands domaines de compétences de l'établissement. À l'intérieur d'un domaine, on choisira une **mention**. Le diplôme obtenu à l'issue du cursus porte le nom du domaine, de la mention. Exemple : Master de sciences de gestion, mention comptabilité, contrôle, audit (professionnel) ou Licence de gestion, mention comptabilité, finance.

La Licence

L'arrêté du 22 janvier 2014 fixe la nomenclature des mentions du diplôme national de licence. Tous les lycéens, apprentis, étudiants qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur **Parcoursup**.

L'offre de formation est structurée en **six semestres**. Elle est organisée par domaine, sous la forme de parcours types de formation initiale et continue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. Il atteste l'acquisition d'un socle de compétences diversifiées : des compétences disciplinaires, préprofessionnelles, transversales et linguistiques. Ces compétences sont précisées pour chaque mention dans les référentiels de compétences en licence.

■ Une orientation progressive

Généralement, les **deux premiers semestres** de Licence (S1 et S2) sont consacrés à l'apprentissage des **disciplines de base** et à l'**acquisition des méthodes de travail** propres à l'enseignement supérieur. Les **enseignements complémentaires** (UE optionnelles ou libres) de L1 offrent la possibilité d'une réorientation, le cas échéant.

La **spécialisation** à l'intérieur de la discipline étudiée débute lors des **deux semestres suivants** (S3 et S4), en particulier avec le choix des **UE optionnelles ou libres**. Un changement de filière reste toujours possible, moyennant un supplément de travail dans la formation d'accueil. Les deux derniers semestres (S5 et S6) offrent une spécialisation qui finalise la Licence.

Chaque mention de licence peut proposer plusieurs parcours types en fonction de la spécialisation choisie par l'étudiant au cours de son cursus.

Chaque université peut mettre en place un **accompagnement personnalisé** en proposant des parcours personnalisés et la mise en place d'un contrat de réussite pédagogique pour tous les étudiants.

■ **Domaine de formation**

Les Licences sont organisées par **domaine de formation**, recouvrant une ou plusieurs disciplines. **Les intitulés de domaines sont différents d'une université à une autre.** C'est ainsi que les formations universitaires en comptabilité peuvent se retrouver dans le domaine économie et gestion, le domaine sciences de gestion ou le domaine sciences du management.

À l'intérieur d'un domaine de formation, les Licences se déclinent en **mentions** (par exemple mention gestion) et, majoritairement en dernière année de Licence, les mentions s'individualisent en parcours types correspondant aux poursuites d'études possibles (par exemple **comptabilité-finance** ou **comptabilité-contrôle-audit**).

Le Master

■ **Présentation générale**

À l'issue de la Licence, les étudiants peuvent préparer un **Master**. Ce diplôme de Master se prépare en **quatre semestres** (il correspond à un diplôme bac+5 années d'étude).

Dans le cadre du décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master qui définit le mode d'entrée en Master, « pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de Master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de Licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de Master ; [...] ». L'article 11 indique également que « lorsqu'une université est habilitée à délivrer le diplôme de Master, l'accès de l'étudiant titulaire de la Licence, dans le même domaine, est de droit pour les 60 premiers crédits européens »
- soit d'une validation admise en équivalence (expérience professionnelle, personnelle ou études).

Le diplôme national de master, délivré au nom de l'Etat et bénéficiant de sa garantie, est obtenu après l'acquisition de **120 crédits capitalisables, répartis sur 4 semestres**, après la licence. La formation dispensée comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et, lorsqu'elle l'exige, un ou plusieurs stages. Elle comprend également une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.

■ Faciliter la mobilité

Les étudiants inscrits en formation de niveau master bénéficient d'une sensibilisation au caractère international de son métier et de son champ disciplinaire. Ils peuvent être amenés à effectuer une période de mobilité internationale durant ce cursus. Cette **ouverture sur l'international** poursuit également l'objectif de consolider l'apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères.

Le Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA)

Dès la mise en place du LMD, la grande majorité des responsables de MSTCF (maîtrise de sciences et techniques comptables et financières) ont créé un « Master Comptabilité-Contrôle-Audit » (CCA). La formation a pour objectif général l'acquisition des savoirs théoriques et méthodologiques nécessaires pour occuper un emploi de cadre dans les métiers de l'expertise comptable, du conseil, de la gestion comptable et financière, du contrôle de gestion, de l'audit financier légal et de l'audit interne des organisations.

Le Master CCA répond ainsi aux souhaits exprimés au cours des dernières années par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation que les établissements d'enseignement supérieur développent des diplômes de niveau Bac+5 dans les métiers de la comptabilité.

Le diplôme délivré par la mention « Comptabilité, Contrôle, Audit » s'inscrit dans le cadre de la réforme du cursus des examens comptables de l'État.

Les autres formations universitaires

■ Le DUT

Le DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) est obtenu au bout de deux ans d'études. Le contenu des enseignements est organisé en semestres avec un système de crédits capitalisables (ECTS) qui permet une validation de la formation pour la réalisation d'une partie du cursus (stage, semestre...) ou d'une poursuite d'études dans un pays européen. Ainsi, l'obtention du DUT au bout de 4 semestres donnera lieu à l'obtention de 120 crédits européens, soit 30 crédits par semestre validé.

Par ailleurs, la formation en DUT est désormais organisée pour permettre les parcours diversifiés des étudiants en fonction de leur Projet Personnel et Professionnel. Cette formation comprend **une « majeure »** qui garantit le cœur de compétences dans le domaine professionnel du diplôme et **des enseignements complémentaires** choisis en fonction du parcours ultérieur : insertion professionnelle après le DUT, poursuites d'études courtes en Licence professionnelle, poursuite d'études longues (Master par exemple).

■ Les Licences professionnelles

Intégrées également dans le système LMD, les **Licences professionnelles** se préparent sur deux semestres, après un diplôme de niveau bac+2 : BTS, DUT, DEUST, ou après avoir validé 4 semestres de Licence. La Licence professionnelle est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle et non de poursuite d'études en Master. Elle porte une dénomination nationale correspondant aux secteurs professionnels concernés. La Licence professionnelle est conçue et organisée dans le cadre de partenariats étroits avec le monde professionnel ; elle offre des connaissances et des compétences nouvelles et ouvre à des disciplines complémentaires ou transversales.

Elle vise à :

- apporter les **fondements d'une activité professionnelle** et conduire à l'autonomie dans la mise en œuvre de cette activité ;
- permettre, au titre de la **formation continue**, à des personnes engagées dans la vie professionnelle de valider les connaissances et les compétences acquises dans leurs activités professionnelles, de les compléter et d'obtenir la reconnaissance d'un diplôme national ;
- donner à ses titulaires les moyens de **faire face aux évolutions futures de l'emploi**, maîtriser le développement de leur carrière professionnelle et de leurs besoins de qualification et leur permettre de continuer leur parcours de formation dans le cadre de l'éducation tout au long de la vie.

La VAE

La **validation des acquis de l'expérience** est une mesure permettant à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études, son statut, de faire valider les acquis de son expérience professionnelle pour obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.

Toute personne qui justifie d'**au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée**, peut prétendre à la VAE. Cette certification, qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle, doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).


Les textes réglementant les diplômes nationaux sont :

- la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat
- le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master
- l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

expert-sup.com

De nouvelles compétences pour de nouveaux métiers !

Enseignants

- Réforme des études 2019-2020 : décryptage et conseils de préparation
- Actualités juridiques et comptables, en partenariat avec Les Éditions FRANCIS LEFEBVRE 

Expertise comptable : des compétences professionnelles recherchées

- Témoignages de professionnels en cabinets et en entreprises
- Conseils aux entrepreneurs et aux associations
- De nouvelles compétences pour l'ère digitale : communication, business intelligence, *soft skills*
- Vis ma vie d'expert-comptable stagiaire

Étudiants

- Orientation : découvrir les métiers et les formations
- Savoir, savoir-faire, réviser : tous les livres pour réussir les nouvelles épreuves
- Se préparer aux épreuves, réussir son stage.

Un site enrichi de nombreux conseils et retours d'expériences en vidéos 



en partenariat avec

DUNOD
leader de l'expertise comptable 


ÉDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE